

**PROCÈS-VERBAL de l'Assemblée EXTRAORDINAIRE** de la Société de transport de Lévis, tenue au 1 100, rue Saint-Omer à Lévis, le jeudi dix-neuf (19) janvier 2023 17h

**SONT PRÉSENTS :**

M. Steve Dorval, Président  
M. Michel Patry, Vice-président  
M. Michel Turner, Administrateur  
M. Serge Bonin, Administrateur  
M. Serge Côté, Administrateur  
Mme Isabelle Demers, Administratrice  
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C.  
Mme Cindy Morin, Représentante des usagers du T.A.  
Mme Francine Marcoux, Trésorière  
M. Jean-François Carrier, Directeur général et secrétaire

**- ORDRE DU JOUR -**

---

1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Période de questions
  3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 décembre 2022
  4. Annulation de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 26 janvier 2023
  5. Adoption du calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis pour l'année 2023/24
  6. Adoption des propositions de modifications de service : période Printemps 2023
  7. Période de questions
  8. Levée de l'assemblée
- 

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2023-001-**

Il est proposé par monsieur Serge Côté  
appuyé par madame Isabelle Demers  
  
et résolu unanimement

**QUE** l'ordre du jour de l'Assemblée extraordinaire du jeudi 19 janvier 2023 soit adopté tel que déposé.

**Adoptée-**

---

**2. Période de questions**

*Aucune*

---

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 décembre 2022**

**RÉSOLUTION 2023-002-**

Il est proposé par madame Cindy Morin  
appuyé par madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 15 décembre 2022 soit adopté tel que déposé.

**Adoptée-**

---

**4. Annulation de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 26 janvier 2023**

**RÉSOLUTION 2023-003-**

**ATTENDU** la résolution 2022-003 « Adoption du calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis pour l'année 2022/2023 »;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale ;

Il est proposé par monsieur Michel Turner  
appuyé par monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis devant se tenir le jeudi 26 janvier 2023 soit annulée;

**QU'**un avis à cette fin soit publié sur le site internet de la société, sur les médias sociaux et dans un hebdomadaire de Lévis.

**Adoptée-**

---

5. **Adoption du calendrier des assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis pour l'année 2023/24**

**RÉSOLUTION-2023-004-**

Il est proposé par monsieur Michel Turner  
appuyé par monsieur Serge Côté  
et résolu unanimement

**QUE** les assemblées ordinaires du Conseil d'administration de la Société de transport de Lévis se tiennent aux dates, heures et lieux apparaissant dans le tableau suivant ;

**QUE** le secrétaire publie ce calendrier, dans les 15 jours qui suivent la première assemblée de l'année, dans un journal diffusé dans le territoire de la société (Loi sur les Sociétés de transport en commun L.R.Q., chapitre S-30.01);

**QUE** le secrétaire fasse publier, cinq jours avant la tenue d'une assemblée, un avis préalable dans un journal diffusé dans le territoire de la société :

<b>COMITÉ PLÉNIER 17h</b>	<b>ASSEMBLÉE ORDINAIRE 18h</b>	<b>LIEU HOTEL DE VILLE DE LÉVIS</b>
Jeudi 23 février	Jeudi 23 février	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 23 mars	Jeudi 23 mars	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 6 avril	Jeudi 6 avril	1 100, rue Saint-Omer, Lévis <b>Salle de conférence</b>
Jeudi 27 avril	Jeudi 27 avril	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 18 mai	Jeudi 18 mai	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Mardi 22 juin	Mardi 22 juin	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 24 août	Jeudi 24 août	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 28 septembre	Jeudi 28 septembre	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 26 octobre	Jeudi 26 octobre	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>

Jeudi 23 novembre	Jeudi 23 novembre	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 14 décembre	Jeudi 14 décembre	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>
Jeudi 25 janvier 2024	Jeudi 25 janvier 2024	2175, ch. du Fleuve, Lévis <b>Salle du Conseil</b>

Adoptée-

## 6. Adoption des propositions de modifications de service : période Printemps 2023

### RÉSOLUTION 2023-005-

**ATTENDU QUE** les modifications proposées s'appuient sur les variations printanières habituelles, les travaux annoncés sur les principaux axes de déplacements de la région, le constat des superviseurs, les requêtes chauffeurs, les commentaires reçus de la clientèle et les analyses faites à partir du système d'aide à l'exploitation SIPE et du module ATP (analyse de temps de passage) dans Hastus ;

**ATTENDU** la recommandation de la Direction Proximité Client et commercialisation et de la Direction des opérations à la Direction générale;

**ATTENDU QUE** les modifications pour le Printemps 2023 concernent le parcours suivant (référence FPD 2023-001):

**STLévis :**

- Parcours 15

**ATTENDU** la recommandation de la Direction générale.

Il est proposé par monsieur Michel Patry  
appuyé par madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

**QUE** ce Conseil adopte les modifications de service proposées (référence : FPD 2023-001) ;

**QUE** les modifications de service présentées entrent en vigueur à compter du lundi 13 mars 2023 ;

**QUE** ce Conseil autorise, sur la base des informations contenues dans la fiche de prise de décision (FPD 2023-001), la Direction générale à procéder à l'exécution des activités pour l'assignation des horaires 2023 et la livraison du service de transport collectif.

**QUE** conformément à l'article 79 de la Loi sur les sociétés de transport en commun ces modifications soient communiquées à la population à partir de la semaine du 27 février 2023.

**Adoptée-**

---

## 7. Période de questions

*Aucune*

---

## 8. Levée de l'assemblée

### **RÉSOLUTION 2023-006-**

Il est proposé par madame Isabelle Demers  
appuyé par monsieur Serge Côté

et résolu unanimement

**QUE** l'assemblée soit levée.

---

Le président,  
Steve Dorval

---

Le secrétaire,  
Jean-François Carrier